



L'OBV a pour mission l'amélioration de la qualité de l'eau des rivières et des lacs, ainsi que la protection, la mise en valeur et la restauration des écosystèmes aquatiques et riverains de son territoire, composé de nombreux [bassins versants](#). Ce sont la concertation et l'implication des acteurs du milieu qui forment le cœur de la mission.

Entretien écologique et économique des fossés

Montmagny, 30 mai 2014 – Ce sont 20 personnes qui ont assisté le 29 mai dernier, à Montmagny, à un atelier proposé par l'OBV de la Côte-du-Sud, sur le contrôle de l'érosion des sols, notamment des fossés, en milieu municipal.

L'érosion des fossés routiers, agricoles et forestiers entraîne vers nos plans d'eau des tonnes de sédiments et de phosphore qui détruisent nos lacs et cours d'eau. L'entretien du réseau de drainage routier a donc un impact majeur sur la qualité de l'eau. **C'est pourquoi il est primordial de bien gérer nos fossés!** En stabilisant les fossés, on réduit l'érosion et le niveau de transport des sédiments vers nos cours d'eau.

Il y a un gain économique et écologique à bien gérer nos fossés. Cette bonne gestion permet de limiter la réparation récurrente des fossés et des accotements routiers, d'éviter les risques d'inondation, d'empêcher la destruction des zones de baignade et la perte d'usages récréatifs, de limiter la multiplication excessive des cyanobactéries et des plantes aquatiques, d'éviter la destruction des frayères, d'augmenter la qualité de l'eau potable, etc.

En matinée, les participants ont assisté à une formation théorique et étudié différents cas de figure en salle puis, dans l'après-midi ils se sont déplacés sur le terrain pour des mises en situation, par exemple l'utilisation de la méthode du tiers inférieur (réduction de 2/3 des coûts d'entretien), la stabilisation par des boudins de rétention, la stabilisation des ponceaux, l'installation de trappes à sédiments, etc.

Étaient invités à participer à cet atelier les professionnels en aménagement : inspecteurs municipaux, urbanistes, directeurs/contremaîtres/employés des travaux publics et entrepreneurs, des MRC de L'Islet, Montmagny et Bellechasse.

L'atelier, pour une meilleure gestion des fossés et des gains environnementaux et économiques, a été dispensé par Messieurs Jean-François Martel et Jean-Claude Thibault du RAPPEL. Celui-ci est un regroupement d'associations de riverains et de citoyens préoccupés par la préservation de l'eau. Sa mission est de protéger la qualité de l'eau des lacs, des cours d'eau, des milieux humides et des bassins versants en favorisant des solutions préventives et curatives durables. Ses interventions se font principalement auprès des municipalités, des associations et des riverains.

Cette formation ayant été un succès, il est envisagé de proposer une version terrain, avec machinerie par une mise en situation sur un cas réel.